prin place, pour visiter le canal de la Haute et la dérivation de la Scarpe.

Ces Messieurs sont rentrés à Douai dans l'après-midi et M. Schoendeler a repris le train pour Paris fort satisfait de son inspection.

SIN-LE-NOBLE

La vaccination. — Les opérations de vaccination viennent d'avoir lieu à la mairie pour les assujettis de la catégorie A qui comprend les enfants âgés de moins d'un an, dont le nombre s'élève cette année à 184.

Les familles de ces enfants avaient été invitées par des notes individuelles qu'avaient portées les gardes, à satisfaire au vœu de la loi. 131 sujets ont été présentés à la vaccination, 14 autres ont été amenés trop tard et seront vaccinés au cours d'une prochaine séance, et 12 certificats de vaccination ont été produits.

C'est là un magnifique résultat dû à la valeur de la méthode employée à Sin-le-Noble et dont on pourrait s'inspirer utilement au bureau municipal d'hygiène de la ville de Douai.

Médaille de 1870-71. — La médaille de 1870 est conférée à M. Alexandre Wilmot, conseiller général, maire de Sin-le-Noble, ancien marin.

Toutes nos félicitations.

SOMAIN

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira mardi 27 courant, à 8 heures du soir, à la mairie.

Ordre du jour : gaz, octroi, marchés, voirie, questions diverses.

POUR AVOIR DU VRAI
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDEZ "UN TRILLES"
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot
« QUINQUINA »
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
no.3118

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MERICOURT

Attentat aux mœurs. — La jeune Madeleine Humez, 13 ans, suivait le roulin qui conduit à Méricourt-Corons. Deux Algériens l'accostèrent et essaièrent des gestes indécents. L'arrivée d'une passante mit en fuite les deux Africains. Les gendarmes ont arrêté l'un d'eux, nommé Dendain Kezki ben Mohamed, 27 ans ; l'autre est en fuite.

BÉTHUNE

SALLAUMINES

Un géant homme. — La demoiselle Irma Proot, 21 ans, demeurant à Wingles, passait route de Douai. Elle croisa son ex-ami Jules Lassene, 27 ans, qui l'interpella et la rossa. Mme Rosalie Dop, qui accompagnait la demoiselle, ayant voulu s'interposer, lui, elle aussi, maltraitée.

LOOS-EN-GOHELLE

Un incendie a détruit une meule appartenant à M. Michel Logez, cultivateur. 500 bottes de feuillées et 200 bottes de paille d'avoine furent la proie des flammes.

PONT-A-VENDIN

— Henri Gente, 38 ans, est parti de chez M. Louis Godin, où il logeait, rue Basse, en emportant des effets d'habillement à son patron d'auberge, et des chemises à Emile Leroy, un de ses camarades de pension.

WINGLES

— La dame Camille Suiro, 21 ans, ménagère, qui doit accomplir 3 mois et 1 jour de prison pour escroquerie, a été arrêtée par les gendarmes.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Marcelle Dufeur, boulevard de la Liberté, 78. — Marthe Dufresne, chez Serrure, 5.

Décès. — Charles Obry, 69 ans, 1 mois, célibataire, rue d'Esquermes, 44. — Réjane Tocker, 9 mois, rue Saint-Sauveur, 44. — Paule Moens, 2 mois, cité Cassevitte, 3. — Antoine Knaepen, 4 mois, rue Wicar, 11. — Anne Van Deuzel, 86 ans 10 mois, veuve de Léopold Gentils, rue Armand-Barbès, 1. — Victor Lejeune, 67 ans, 1 mois, célibataire, rue du Long-Pot, 167. — Joseph Vos, 47 ans, époux d'Elise Gosparoucki, place Barthélemy-Dorez. — Marguerite Vandercruysse, 36 ans et demi, épouse d'Alfred Dupont, rue Wicar, 9.

Vallentin
Coiffe
24-26, rue Neuve
LILLE
Bien
3194

Publications de mariages. — Entre : Vermeulen Henri, journalier, rue Massagran, 34 et Dejeuhere Elise, même adresse, rue de Cambrai, 68. — Desenne Pierre, chicorotier, rue Fombelle, 22 et Baert Marie, dévideuse, même adresse. — Van Oostveldt Victor, charretier, rue de la Plaine, 23 et Verslayten Anne, journalière, même adresse. — Marsy Lucien, garçon de café, place de Béthune, 8 et Lussese Lucie, tailleuse, même adresse. — Dewille Maurice, cuilleur, rue Saint-Nicolas, 7 et Monilla Anne, femme de chambre, même adr. — Leleu Paul, jardinier, rue des Bois-Blancs, 2 et Deuville Cécile, bobineuse, rue Auber, 11. — Descroemelle Antoine, employé aux tramways, rue d'Iéna, 65 et Delepienge Marthe, cartonnière, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 4. — Betome Cyr, magasinier, rue d'Esquermes, 93 et Fressain Marie, couturière, même adr. — Lebaque Paul, menuisier, rue de Molinel, 4 et Bastien Marie, employée de commerce, rue des Coquelles, 18. — Anno Maxime, menuisier, rue Alésia, 145 et Quesnoy Céline, repasseuse, rue de la Concorde, 9. — Bailly Emile, soldat au 1er régiment d'artillerie à Moubeuge et Leclercq Louise, mécanicienne rue Degueudin, 4. — Lerouge Robert, journalier, rue d'Esquermes 154 et Caquant Alienne, bonnetière, rue d'Esquermes, 154. — Annoc Nicolas, encaisseur, rue Pierre-Legrand, 172 et Verheyen Léontine, femme de chambre, rue St-Gabriel, 48. — Burel Constant, serrurier-ajusteur à Lambersart et Delrue Germaine, blanchisseuse, rue Doudin, 32. — Bertelon Jean, commis des contributions, rue Brûle-Maison, 123 et Gangloff Suzanne, sans profession, même adresse. — Bibot Valery, chauffeur, rue des Arts, 75 et Hébert Joséphine, ménagère, même adresse. — Dewitte Albert, professeur de musique, rue Solférino, 237 et Gali Suzanne, couturière, rue du Vieux-Faubourg, 31. — Lienard Olivier, chef d'atelier à Ronchin et Sapin Hélène, dévideuse, rue de Trévise, 41. — Defaitre Albert, fabricant de tissages, rue Gambetta, 50 et Bricquet Juliette, sans profession, rue du Château, 21. — Deanouille Désiré, menuisier à Wattignies et Vanhaeghuile Florence, nourrice, rue du Barbier-Maisse, 15. — Risselin Désiré, chaudronnier, rue Malakoff, 38 et Plasseul Marie, vérificatrice, rue des Stoeffler. — Annaqs Paul, fabricant de broderies à Quiévy et Lorriaux Julie, sans profession, rue Brûle-Maison, 121. — Rorig Alexandre, employé de chemin de fer à Tourcoing et Houssin Alphonsine, journalière, rue Pierre-Legrand, imp. — Aack Michel, peintre, place du Théâtre, 1 et Crespel Marcelle, employée, place du Théâtre, 12.

Vanhoucke Georges, caissier-comptable, rue Abelard, 125 et Crulle Henriette, sans profession, rue d'Artois, 90. — Vandenbroucke Adolphe, lisseur de dessins, rue Saint-Sauveur, 56 et Hennion Julie, épicière, rue Saint-Sauveur, 84. — Pierre Victor, leureur en fer à Saint-André et Pinchon Elise, servante, rue Nationale, 3. — Labbe Jules, inspecteur financier, rue de Condé, 65 et Hennebique Blanche, couturière, rue des Manniers, 55. — Bailleul René, chaudronnier à Hellemmes et Delannoy Louise, garde-couches, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 16. — Mulowski Emile, coupeur, rue du Soleil-Levant, 4 et De Liège Marie, blanchisseuse, rue de Seclin, 19. — Antier Julien, fondeur, rue Boucher-de-Berthes, 35 et Vanimechoel Antoinette, sans profession, rue d'Alger, 7. — Mareux Henri, limeurd, à Armentières et Verbeken Elise, épluchoir, cour Corneau, 10. — Vermersch Lucien, employé à Dunkerque et Derom Bidonie, ménagère, rue de Wasemmes, 144. — Bollet Raoul, plombier, rue Barthélemy-Delespaul, 131 et Lefebvre Marie, sans profession, même adresse. — Delezenne Oscar, chaudronnier à Ronchin et Voet Emma, ménagère, rue Saint-Etienne, 52. — Toulet Charles, employé, rue du Chevalier-Français, 90 et Ferez Antoinette, sans profession, rue aux Vieux-Marchés-aux-Moutons, 29. — Degremont Théodule, soldat au 1er train des équipages à Lille et Lelebvre Elodie, couturière, quai de la Basse-Deûle, 1. — Lamouette Georges, magasinier, rue Pascal, 38 et Vasseur Julie, journalière, même adresse. — Scurbacq Ernest, chauffeur d'usine à Lille et Bares Marguerite, cuisinière à Gravelines. — Lecain Paul, tréfileur à Angers et Delcour Philomène, employée de commerce à Angers. — Derudder Ernest, chaudronnier en fer à Saint-Denis et Dewudder Hélène, couturière à Saint-Denis. — Millet Paul, garçon livreur à Lille et Couvelard Angèle, blanchisseuse à Sangatte. — Carré Fernand, caporal au 151e régiment d'infanterie à Verdun et Marlage Raymonde, couturière à Lille. — Hirchmann Bernard, représentant de commerce à Paris et Crupps Odile, négociante, rue Neuve, 17 bis. — Eberle Albert, négociant à Karlsruhe et Friedrich Anna, modiste à Strasbourg. — Vallin Paul, sans profession à Genève et Wanger Lucie, sans profession à Genève. — Bondois Charles, pharmacien, rue des Postes, 280 et Petit Laure, sans profession à Montigny-en-Gohelle. — Delplanq Léon, grillageur à Valenciennes et Ladieu Marguerite, comptable à Lille. — Delaunay Henri, houilleur à Noeux-les-Mines et Deneux Hortense, servante à Lille. — Jaugey Edgard, ingénieur civil des mines à Segré et Martin de Muller sans profession, rue Masséna, 77. — Hubert Victor, chef mécanicien au chemin de fer à Lille et Goffin Honorine, sans profession à Anicha.

AU PHÉNIX
14, Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES TOUTES FAITES ET SUR MESURE
3193

ROUBAIX

Naissances. — Silvie Verschure, rue de Menin, c. Verkindre. — Julia Dusausson, rue de l'Alouette, c. Mullier-Lepers, 6 bis.

Décès. — Cécile Grossier, 61 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Raymonde Delsby, à mois, rue des Ogiers, c. D'Hallluin, 5. — Alfas Frasnoy, 45 ans, ménagère, rue Philibert-Delorme, 25. — Irène Delfosse, 8 ans, rue de la Paix, 8. — Olive Baert, 81 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Léon Olonde, 11 mois, avenue Linnée, maison Thersin. — Pierre Roosebeke, 32 ans, rue Neuve, rue du Curé, 8. — Alphonse Festré, 1 mois, rue Jacquart, 137.

TOURCOING

Naissances. — Grimaud Jeanne, quai des Mariniers. — Desmarières Geneviève, rue de Verdun, 94. — Verstavel Paul, rue de l'Epine, 41. — Carl Charles, rue Nationale, 12 bis. — Pinott Suzanne, rue du Brun-Pain, 8. — Lorthiois. — Fleurt Fernand, rue Quédam, 12. — Frychadeyre Georgine, rue Cl.-Bernard, 3. — Despletchin Désiré, rue de l'Epinette, maison Tastelin.

Décès. — Eeckhout Rosalie, 79 ans, sans profession, rue Saint-Roch, 21. — Verhulst Madeleine, 18 ans, épluchoeuse, rue Racine, 14. — Hercelle Victor, 67 ans, entrepreneur, rue de Tournai, 98.

Programme des Spectacles

« QUO VADIS » AU KURSAAL

La salle du Kursaal a été hier dimanche, trop petite pour pouvoir contenir tout le monde qui était venu en foule voir le plus beau spectacle du moment.

Tout soul d'accord à dire que « Quo Vadis » est un spectacle extraordinaire à tous points de vue. La mort de Petrone constitue à elle seule une œuvre complète dans l'œuvre totale, sur l'orgie où s'unissent en une mort commune deux êtres de grâce, de noblesse et de bonté, plane une poésie, une grandeur qui mêlent de bien des yeux sceptiques, la fine perle d'une larme émue.

M. Dupuis, avec ses chœurs et son orchestre (60 exécutants), rend encore plus beau et plus brillant le spectacle déjà si éclatant qu'est « Quo Vadis ».

OMNIA PATHÉ (Rue Esquermoise). — C'est la semaine du rire au Cinéma Pathé. Après la brillante série des grands spectacles dramatiques, la Direction de l'Omnia a voulu que les deux principales attractions du programme actuel fussent des pièces appartenant au genre comique.

Elle ne pouvait mieux choisir que les adaptations de l'amusante comédie « Monsieur le Directeur » et de la joyeuse opérette « Joséphine vendue par ses Sœurs ». Le salle de l'Omnia retentira, toute cette semaine, des salves de rire que provoquent ces deux pièces. Il faut voir Prince dans le rôle du Sous-Préfet de « Monsieur le Directeur ».

Aujourd'hui, matinée à prix réduits à 4 h. Soirée à 8 h. 3/4.

T. I. J. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

CASINO PALACE

90 bis, Grande-Rue, Roubaix à 1 minute du Mouzy

La plus jolie, la plus spacieuse des salles de music-hall de toute la région !

Nous tenons à traiter sur l'intérêt artistique que présentent toutes les représentations données dans ce magnifique établissement. C'est ainsi que pour les 25 et 26 mai on nous annonce « Les Enards », des duettistes mondains à grandes voix (ténor et baryton) qui feront merveille au Casino ; Germaine Carral, de l'Eldorado, dans ses créations ; Marius H., l'excellent comique parisien, réengagé par la direction ; Les Dubos, dans leurs exercices d'équilibre de haute précision ; Tha Princes (de l'Alhambra), des parodistes comiques et musiciens très originaux, qui obtiennent partout un très grand succès.

Il y aura en plus de cette troupe de fer orée, des vues inédites des meilleures marques accompagnées par l'orchestre d'élite que possède le Casino Palace.

Signalons que la vaste salle est aérée de façon parfaite et qu'il y règne une température délicieuse.

Prix des places : Réservées, 1 fr 25 ; Parterre, 1 fr ; Galeries, 0,75 ; Promenoirs, 0,50.

Nous rappelons que tous les jeudis à 5 h. 1/2 et à 8 h. 1/2, le direction offre deux grandes séances cinématographiques absolument gratuites avec un programme composé de vues nouvelles, documentaires, comiques, instructives et documentaires des meilleures marques. La consommation est obligatoire, ceci pour éviter l'encombrement, car les séances gratuites inaugurées jeudi dernier ont obtenu un tel succès qu'il a fallu refuser du monde.

CALENDRIER

Lundi 26 mai 1913. — 86e jour de printemps. — 145e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 36 ; coucher à 19 h. 46.

Le jour croît de deux minutes, sur la veille.

Lune : Lever à 0 h. 58 ; Coucher à 9 h. 13.

Age de la lune 20jours.

Temps probable. — Un beau beau et chaud est probable.

FINANCES

BOURSE DE PARIS

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 24 mai 1913.

Les transactions n'ont pas été dans la semaine écoulée grand intérêt. Sur la 3 % Perpétuel, quelques ne conservent pé le plus haut cours conquis, à pris une avance appréciable. Sans doute la tenue du marché a été relativement satisfaisante, mais les affaires n'ont eu aucune ampleur. On explique généralement cette atonie par ce fait que les capitaux sont en ce moment sollicités par de nombreuses émissions, et l'on prévoit que de nombreuses affaires demeurées en suspens, et qui vont être présentées presque aussitôt, rarétieront les capitaux disponibles pour la Bourse. On parle aussi de la tension de l'argent, conséquence des récents événements politiques, tension qui à toutes chances de se prolonger du fait des émissions en cours ou annoncées.

Tout cela est exact. Mais cela n'est peut-être pas complet comme explication. Les négociations internationales relatives à la question d'Orient ont pris une allure encourageante pour les milieux financiers. La situation s'éclaircit quelque peu mais seulement sur le compte très restreint de valeurs. Le complément amoure à peu près impossible. Ne serait-ce pas le résultat de la politique intérieure. Tant que la question des réformes militaires n'aura pas été définitivement réglée, tant qu'on pourra redouter des incidents comme ceux qui se sont jeu produits, l'atmosphère demeurera défavorable aux affaires.

Le fait saillant de la semaine a été la reprise assez vigoureuse de la Rente. On attribue cette fermeté aux déclarations du Ministre des Finances qui a proclamé l'intégralité du coupon et qui semble avoir contesté l'intérêt un emprunt de liquidation. Cela n'est que partie juste, car sur le premier moment ces déclarations du ministre n'avaient pas produit grand effet. Il est à supposer que cette reprise et due à divers concours, et qu'elle a été scandée par les rachats des détenteurs. Le chasse aux baissiers s'a pu être poursuivie avec un entrain persistant, et les cours si sûrement conqus n'ont pu être conservés. Le 3 % se trouve un peu au-dessous de 86, et il ne semble pas que la combinaison d'obligations de vingt années, inaugurée par M. Dumont, soit de nature à le consolider.

Le groupe des Fonds Coloniaux n'a guère profité de la reprise du Perpétuel, certaine de ces titres sont même en recul comme le 4 % Afrique Occidentale qui perd à pieds à 4 fr.

Les Fonds d'Etats étrangers ont conservé une attitude satisfaisante. Les Fonds Russes ne sont pas très actifs, le 4 % Consolidé n'a pu se maintenir à 91,50 et est revenu à 91,60. Les Fonds autro-hongrois, qui n'ont jamais que des négociations très espacées, se tassent. A la dernière liquidation de Vienne le taux des reports a été de 7 et 7 1/2 %.

Pas de changement au l'Extérieure à 90,60. C'est peut-être bien le Turc Unifié qui montre les meilleures dispositions au-dessus de 87. On estime que la Conférence financière réglera au mieux les intérêts des porteurs du Fonds ottomane.

Le groupe bancaire n'a pas enregistré de grosses avances. La Banque de l'Union Parisienne excaptées mais s'est montré très soutenu.

L'action Crédit Foncier a toujours excellente tendance au-dessus de 93.

La Société Générale cote 614, toujours ferme.

Le Comptoir d'Escompte se retrouve aux environs de 1.070.

La Banque Franco-Américaine est toujours autre 480 et 485. Elle mériterait mieux. Les capitalistes avisés mettent peu à peu la fère en portefeuille.

Bien que les dividendes de 1911 aient été conservés, l'action Suez est bible aux alentours de 5.550. On s'inquiète moins de la diminution actuelle des recettes que de la dérivation possible du tranzit qu'occasionnera l'ouverture du Canal de Panama.

Les valeurs d'électricité n'ont pas encore l'élan espéré.

Les titres pétrolifères restent animés.

Le marché aurifère se devenu lourd ; les statistiques sont cependant satisfaisantes. On estime que la situation industrielle aux Etats-Unis n'est pas suffisamment calme pour qu'on poursuive une campagne de hausse. La Rio est revenue à 1.850.

Les valeurs industrielles russes conservent grande animation. C'est sur elles qu'en certaines séances porte tout l'effort de la spéculation. Elles sont irrégulièrement traitées, mais somme toute elles ont conquis quelque avance.

Les marché des mines fer est plus faible. Des réalisations se sont produites.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Crédit Foncier de France. — Le Crédit Foncier a décidé du nouveau d'ordrer temporairement aux porteurs d'obligations communales 1913 la faculté de se libérer par anticipation de la totalité des versements restant dus sur ces titres. La même faculté est donnée aux porteurs d'obligations Foncières 1913. Les versements de libération pourront être effectués du 26 mai au 21 juin prochain à Paris, au Crédit Foncier, et dans les départements chez MM. les Trésoriers Payeurs Généraux et Receveurs principaux des Finances.

Cie Universelle du Canal Maritime de Suez. — Le Conseil d'administration de cette Compagnie, dans sa séance du 19 courant, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de fixer la dividende total de l'exercice 1912 comme suit :

	DIVIDENDES Brute	Nets en France
Actions de capital.....	179.85	165. »
Actions de jouissance.....	181.245	141.64
Parts de fondateur.....	97.896	80.573

Pour 1911 la répartition avait été la suivante : Par action de capital : 179.559 francs brut et 165 francs net ; par action de jouissance 154.359 fr. brut et 141.869 fr net ; par part de fondateur : 97.075 fr. brut et 80.707 fr. net. Au cours de la séance, le prince d'Arenberg a fait part de son désir d'abandonner ses fonctions de président. Sur la proposition du baron M. Bonnaire a été élu à l'unanimité président de la Compagnie. Par acclamation, le prince d'Arenberg, qui continuera à faire partie du Conseil, a été nommé président d'honneur.

Crédit Foncier d'Orient. — On annonce la prochaine émission de 50.000 obligations de 250 fr. 5 % net du Crédit Foncier d'Orient. Ces titres émis à 245 francs rapporteront un intérêt annuel de 12,50 net, la Société prenant à sa charge les impôts français ainsi que résultant des lois en vigueur au 1er juin 1913. Le Crédit Foncier d'Orient a limité jusqu'à son champ d'action à l'Egypte. Il n'a donc pas été affecté par la crise balkanique ; il nouvera en outre l'emploi de nos ressources nouvelles dans les débouchés très larges que les pays d'Orient vont offrir aux capitaux dès la signature de la paix. En prévision de ces circonstances très favorables, le Crédit Foncier d'Orient a d'ailleurs élaboré un programme de développement classique. Les souscriptions aux obligations 5 % ont actuellement émises sont reçues : à la Banque de Bordeaux, à la Banque Privée (Lyon-Marseille), à la Banque de l'Union Parisienne, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, à la Société Générale des Banques de Province et chez les banquiers membres du Syndicat des Banques de Province.

Banque d'Athènes. — Nous devons rappeler que, jusqu'au 1 juin prochain, la Banque de l'Union Parisienne et la Banque d'Athènes procéderont au placement des 150.000 actions nouvelles représentant la augmentation de capital de la Banque d'Athènes votée par la dernière assemblée générale des actionnaires. Les actionnaires que d'Athènes, réaugmentation précédée d'une réduction du capital de même importance. Cette double opération répond à la nécessité de parer aux conséquences des crises épuisantes de la guerre balkanique, et de mettre la Banque d'Athènes, dont le siège paraît aussi assaillie, en mesure de participer au mouvement économique qui déterminera en Orient le fin de la guerre. Les nouvelles actions bénéficieront du dividende afférent à l'exercice 1911 ; leur prix, soit 100 fr. ou 100 fr., sera payé : 25 francs au dépôt et à la souscription ; 75 fr. après la répartition, du 10 au 20 juin 1913 et produira intérêt à 5 % du 1er juillet au 31 décembre 1913. Ces 150.000 actions sont offertes par préférence aux anciens actionnaires auxquels est attribué : 1° Un droit de souscription irréductible, à raison d'une action nouvelle pour trois actions possédées après la réduction du capital ci-dessus ; 2° Un droit de souscription réductible, par les actions restant disponibles après répartition, s'il y a lieu en proratis des actions souscrites.

Chemin de fer de Tunis. — La construction de ce chemin de fer, dont la Banque Privée émet présentement les obligations, le donner un essor considérable aux échanges commerciaux russo-tunisien. En 1911-12, le commerce extérieur de la Perse avec les principaux pays s'est élevé à 119.000.000, la Russie entre dans ce chiffre pour 11.041.344 ; c'est une proportion voisine de 60 %. Tous ces échanges s'affectuant par la route Djolfa-Tauris, on peut se faire une idée du trafic considérable que récolterai la ligne qui va être construite.

Banque Industrielle de Chine. — La Société Auxiliaire de Crédit a prêté ses guichets à la souscription de 40.000 actions ordinaires de la Banque Industrielle de Chine. L'objet social de cette banque est en général faire toutes opérations de banque, de prêts, de dépôts, d'escomptes, d'assurances et de prévoyance, d'avance de fonds, en vue de favoriser toutes entreprises utiles telles que peuvent le comporter le mise en valeur et l'exploitation des richesses naturelles de la Chine. Durée : quatre-vingt-dix ans, à dater du jour de la constitution définitive de la Société. Capital 45.000.000 de francs divisé en 90.000 actions dont 67.000 ordinaires et 23.000 de fondateur, toutes de 500 fr. chacune à souscrire en espèces et à libérer d'un quart au moment de la souscription. Il y a lieu de faire remarquer que le tiers de capital, soit 15 millions de francs, a été souscrit par le Gouvernement de la République Chinoise, par le Pékin Syndicate Ltd a souscrit 5 millions de francs et le groupe de promoteurs une somme égale de 5 millions de francs. Quant au solde, soit 20 millions de francs ou 40.000 actions de 500 francs au syndicat en garantit la souscription. Ces titres émis au pair, libérés du quart, soit de 125 francs, sont offerts par préférence aux actionnaires du Pékin Syndicate, c'est-à-dire aux porteurs d'actions Shansi, d'actions Pékin ordinaires et d'action Pékin définitives qui seront converses en titres irréductible. Une action Banque Industrielle de Chine par 50 actions Shansi. Une action banque industrielle de Chine par une action Pékin définitive. Tous les porteurs d'actions Pékin Syndicate ordinaires, définitives et Shansi qui ont souscrit n'ont qu'une seule action, peuvent souscrire à titre réductible, par préférence, telle quantité d'actions Banque Industrielle de Chine qui leur conviendra. Les demandes émanant de souscripteurs non actionnaires du Pékin Syndicate sont reçues à titre réductible. La Société Auxiliaire de Crédit à Paris, 13, Boulevard Haussmann, accueille dès maintenant les souscriptions.

Chaillux Commandery. — L'activité développée depuis plusieurs années par cette société n'est encore vigoureusement affirmée au cours de l'exercice 1912 ; et les comptes qui seront présentés à la prochaine assemblée font état du plus gros chiffre d'affaires et de bénéfices que la société ait enregistré depuis sa fondation. Les bénéfices brute ont atteint 11.371.000 fr., au lieu de 12.761.000 fr. Les fonds de réserve et d'amortissement reçoivent, comme d'habitude, la grosse part de ces bénéfices : 11.340.000 fr. au lieu de 8.700.000 l'année dernière. Les bénéfices nets distribuables ressortent donc à 8.916.000 fr. et, en laissant état du report antérieur, à 8.954.485 fr. Le Conseil d'administration proposera de porter le dividende de 75 à 80 fr. par action. Une telle répartition nécessaire un décaissement de 2.960.000 fr, le surplus sera reporté à nouveau.

Messageries maritimes. — Les bénéfices des Messageries maritimes pour l'exercice clos le 30 novembre 1912, atteignent, après les allocations habituelles aux divers fonds d'amortissement, 915.133 fr. contre 154.363 en 1910-11. Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée du 30 courant, de porter le dividende de 12.50, la répartition qui absorbera 750.000 fr. Comme ces actions n'ont rien reçu depuis 1907, les porteurs de privilégiées auront à payer cette année les impôts non perçus sur leurs titres depuis 1907, ce qui ne leur ne que leur coûtera réduit à 9 fr. 25 net. Les actions ordinaires ne recevront encore rien cette année.

Banque nationale de crédit. — On annonce la prochaine constitution au capital de cent millions de francs, de la Banque Nationale de Crédit. La souscription des actions libérées du quart et émises à 625 fr. soit 650 fr. par titre à verser est ouverte dès maintenant et sera close le 5 juin prochain. Les souscriptions sont reçues aux guichets du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, 8, rue Le Peletier, à Paris, dans ses succursales et agences en France et à la Banque Française pour le commerce et l'industrie. Les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse peuvent exercer un droit de préférence, à raison de trois actions de la Banque Nationale de Crédit pour une action Comptoir d'Escompte de Mulhouse. La souscription à titre réductible est également ouverte au public. A chaque souscripteur, une part de fondateur, jouissant d'avantages spéciaux, est réservée par trois actions attribuées. Le capital appelé et la prime seront intégralement souscrits en numéraire.

Société Schneider et Cie. — Les actionnaires sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 7 juin, à deux heures, 42, rue d'Anjou, en vue de se prononcer sur un projet de prorogation de la durée de la société, d'augmentation du capital social et d'émission éventuelle d'obligations. Droit des titres au porteur trois jours à l'avance.

Société Pyrénéenne d'Energie Electrique. — La Société Générale des Banques de Province, la Banque Adam (Boulogne-sur-Mer et Paris), la Société Nancéenne de Crédit Industriel et de Dépôts à Nancy, la Banque Paul Vadon à Rouen, et les banquiers membres du Syndical des Banques de province procèdent actuellement à l'émission de 23.500 obligations de 500 fr. à 4 % net de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique. Le prix d'émission est de 497 fr. 50. Le revenu annuel du titre est de 25 fr. net de tous impôts existant au premier janvier 1913. Un premier coupon de fr. 9.375 net représentant les intérêts courus depuis le 10 mai 1913 jusqu'au premier octobre suivant est attaché au titre.

Oklahoma Amalgamated Oil Companies. — L'action Oglahoma Amalgamated Oil se traite à 36. L'expérience a prouvé que nombre de puits de la région de Bowala où sont situées les importantes propriétés de la Compagnie, ont une durée moyenne de production d'une vingtaine d'années. Par conséquent, par la mise en œuvre des six cents nouveaux puits qui doivent être prochainement forés sur les concessions et dont l'emplacement est déjà marqué, la Compagnie Oklahoma Amalgamated Oil peut envisager sans inquiétude d'exploitation. Les cours actuels de l'action capitalisent le dividende de fr. 4.50 des deux premiers exercices à 14 % en chiffre rondelle.

Pétroles de Bergslow. — Les actionnaires de cette société viennent de se réunir en assemblée ordinaire et ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1912. Le dividende a été fixé à 5 francs pour les actions anciennes. Les actions nouvelles émises en 1913 recevront le somme proportionnelle de 4 fr., versée à l'émission, ce qui les assimilera aux anciennes. La rapport du Conseil mentionnait notamment la réalisation de certains travaux qui ont permis de constater la richesse considérable des gisements pétrolifères qui pourront être exploités normalement, grâce aux capitaux dont dispose à présent la société.

Société Norvégienne de l'Azote. — La Société Norvégienne de l'Azote poursuit ses progrès et clôture à 334. La fabrication du nouvel engrais azoté, le nitrate de chaux, dans lequelle elle est spécialisée, se développe rapidement. La production annuelle des usines de Rjukan et de Notodden réunies est actuellement de 90.000 tonnes de nitrate par an. Mais par suite de l'utilisation de nouvelles chutes hydrauliques d'une grande puissance, cette production va être beaucoup plus augmentée. Si leur l'acide nitrique lebrique était employé à la production d'engrais, le tonnage serait déjà beaucoup plus considérable, mais comme cet acide se vend beaucoup plus cher pour l'industrie des produits chimiques, le Société a concentré la grande partie pour la fabrication du nitrate de soude, du nitrate d'ammoniaque et aussi du nitrite-nitrate de soude. La production de cette dernière matière est susceptible d'une assez grande extension ; la Société pourra en fournir à des conditions économiques à la fait maintenant aux fabricants d'explosifs et à ceux aux agriculteurs pour lesquels ce produit aura de précieuses qualités, vu sa richesse en acide azoteux et en acide nitrique. Quant qu'il en soit, on peut considérer que les fabrications diverses de la Société Norvégienne de l'Azote sont maintenant bien établies et que l'entreprise est définitivement entrée dans la période du rendement.

Banana du Rio Grande. — Le « Prins August Wilhem » de la Hamburg American Line a quitté le Rio Grande et Pearl Lagoonn dimanche dernier, avec une première grosse cargaison hebdomadaire de quarante mille régimes de bananes coupées dans les plantations de l'Atlantic Fruit Cie, et de la Bancha Cie. Ces régimes atteindront jeudi le marché de la Nouvelle Orléans.

Mend d'Alais. — La Société Houillère du Nord d'Alais d'Aveyron pour les actions de priorité aux environs de 120. Cette Société n'est pas une affaire nouvelle puisque sa constitution remonte à 1828, mais elle hésité a subi depuis l'origine plusieurs modifications successives, et de l'est que depuis l'an dernier que le fonds social a été définitivement porté à 7.500.000 fr. En outre, grâce à une politique prudente, les usagers devaitnne l'avenir que la mutation de tenure sera terminée, la société pourra passer presque sans transition de la période de préparation à celle de plein production. Un bonnet nouveau et prometteur s'ouvre donc en définitive pour cette entreprise.

NOVEL,
48, Rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles le 23 mai 1913.

Turne. — On s'achemine, rien paraît certain, vers la conclusion de la paix, mais que de lenteur dans les négociations ! Que de tergiversations, compréhensibles jusqu'à un certain point, étant donnée l'importance des intérêts en jeu, mais une vantes pour la Bourse qui n'aime rien tant que les situations nettes. Rien d'étonnant donc au calme qu'il a montré et à la lourdeur qui s'y est fait sentir à certaines moments, surtout si l'on tient compte du différent qui vient d'arrangement, heureusement, qui a surgi entre les Etats-Unis et le Japon, et de la situation monétaire peu satisfaisante en somme.

Les affaires ont manqué à l'ampleur partout et les cours s'inscrivent en recul général.

Les valeurs canadiennes, malgré la progression continuelle de leurs recettes, échappent d'autant moins à la baisse qu'elles ont un marché plus large et que c'est sur elles que se concentre toute l'activité baussière et baissière. Le Brazilian Traction, qui a détaché mardi un coupon de 7 fr. 75, et reste à 191, enregistre pour la semaine finissant le 17 mai une recette de francs 2.926.248 ce qui représente un moyenne journalière de francs 339.763 en augmentation de fr. 292.647 sur la semaine correspondante de 1912.

Le Mexico Tramway, qui finit à 539, ce qui représente sur la base du coupon actuel de 7 % une rentabilité de 6,50 % au plus de 6 % que constatait le tableau de ses recettes d'avril qui font apparaître des augmentations des plus satisfaisantes.

L'Argentine Railway Bèchli à 177, à la suite de différents bruits mis en circulation et, notamment, sur celui d'une augmentation de capital.

Nous sommes en mesure de déclarer que ce bruit est dénué de tout fondement : la Compagnie ne projette aucune acquisition nouvelle et sa situation de trésorerie est des plus saines, puisque ses encaisses en caisse et en banque dépassent largement 10 millions de francs.

Son programme d'ensemble, dès à présent arrêté dans ses lignes essentielles, et qui comporte l'exploitation ainsi que le prise d'un large intérêt dans un ensemble homogène de lignes de chemins de fer, dont les recettes ne seront pas, pour cette année, inférieures à 100 millions de francs, se poursuit de la manière la plus satisfaisante.

D'autre part, les recettes des diverses lignes intéressant l'Argentine Railway ont enregistré, depuis le 1er juillet dernier, une plus value de fr. 11.141.122 ou 11,16 p. c. ; d'autre part, le coefficient des dépenses des lignes qui va le relever n'est déjà pu être réduit dans de très sensibles proportions. C'est ainsi que le coefficient de l'Entre Rios, dont elle a repris l'exploitation depuis le 1er novembre dernier, a été abaissé de 67 p. c. à 51 p. c. et que celui du Cordoba, qu'elle exploite depuis le 1er janvier de cette année, et qui, pour les 4 premiers mois de 1913, s'établissait aux environs de 79 %, a été ramené, en janvier 1913, à 72 p., pour s'abaisser jusque 64,50 % en avril dernier.

Les deux fonctions qui doivent compléter l'homogénéité du réseau intéressant l'Argentine Railway, l'une, celle du Paraguay Central et du North Eastern, sera terminée en octobre prochain ; l'autre, celle de l'Entre Rios et au Cordoba, sera commencée incessamment. Cette dernière, qui comporte le construction d'une ligne de 36 kilomètres, sera terminée dans le mois et raccourcira de 30 kilomètres le trajet entre le Paraguay et Buenos Ayres. Elle permettra notamment un développement très intense du commerce des fruits indigènes et déversera sur les lignes du Cordoba, dans le superbéréfices desquelles l'Argentine Railway possède, d'après son contrat, une part portion de 80 %, tout le trafic du Paraguay, de l'Entre Rios et du North Eastern Argentin.

Quant aux terrains de l'Argentine Railway, dont la mise en valeur constitue une des parties essentielles de son programme, sans d'autre eux dont l'exploitation est commencée donnent déjà des résultats des plus encourageants qui permettent les plus légitimes espérances à l'égard des profits qui résulteront pour la Compagnie de leur complète exploitation.

C'est ainsi que les terrains de l'Industrial Paraguaya, notamment, fut assurément, des 1912, un profit que des évolutions très conservatrices lui ressortir à environ fr. 700.000.

La Comp